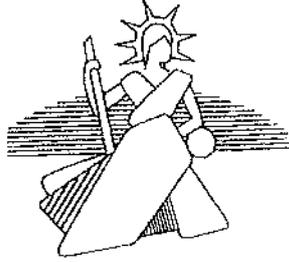


S.A.R.L. SULMONI-NEYROUD-GAUTHIER-DEMAILLY
Commissaires de Justice Associés

DIGNE LES BAINS – FORCALQUIER - SISTERON



PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Des 6 et 7 Février 2025

**A la demande de la SOCIETE DU CREMATORIUM ET DE LA MAISON
FUNERAIRE DE DIGNE LES BAINS**

Affichage avis d'enquête publique

Téléphone: 04 92 31 31 75

Email: contact@huissieralpes.fr

(membre d'une association agréée acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque)



PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
LES SIX ET SEPT FEVRIER

A la requête de la SOCIETE DU CREMATORIUM ET DE LA MAISON FUNERAIRE DE DIGNE LES BAINS, SAS, dont le siège social est à COURBEVOIE (92400), Immeuble Canopy, 6, rue du Général Audran, représentée par son Président en exercice,

Lequel m'a exposé :

Que par arrêté municipal n° 2025-93 du 28 Janvier 2025, le maire de la Ville de DIGNE LES BAINS a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de création d'un crématorium sur la Commune de DIGNE LES BAINS, sur l'emplacement de l'ancien stade Robert Gage ;

Que des affiches d'avis d'enquête publique vont être mises en place en divers lieux de la commune ainsi que sur le tableau d'affichage municipal ;

Qu'il me requiert de constater ces affichages.

Déférant à cette réquisition,

Je, Georges-Eric GUIGOU, clerc habilité aux constats de la SARL SULMONI NEYROUD GAUTHIER DEMAILLY CDJ 04, société de Commissaires de Justice multi-offices dont le siège social est 3, boulevard Thiers à DIGNE LES BAINS (Alpes de Haute-Provence), soussigné,

Certifie m'être rendu ce jour, 6 Février 2025, à 17 heures sur le territoire de la Commune de DIGNE LES BAINS, Chemin du Hameau des Hautes Sièyes, devant le portail de l'accès à l'ancien stade Robert Gage.

Je constate qu'une première affiche sous plastique transparent au format A2, annonçant l'avis d'enquête publique, est installée sur le grillage d'enceinte à droite du portail.



Le texte de cette affiche figure ci-dessous.

**AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

**ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE DIGNE-LES-BAINS
RELATIVE AU PROJET DE CRÉATION D'UN CRÉMATORIUM**

Par arrêté municipal n° 2025-93 du 26 janvier 2025, le maire de la Ville de Digne-les-Bains a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de création d'un crématorium sur la commune de Digne-les-Bains.

Par décision du 4 juillet 2024, la DREAL a soumis le projet de création d'un crématorium à évaluation environnementale, et par conséquent, à la réalisation d'une étude d'impact.

A cet effet, a été désignée par le Tribunal Administratif de Marseille, Madame Françoise BROILLIARD en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête aura lieu en mairie de Digne-les-Bains – service urbanisme et foncier – 4^{ème} étage, du **mardi 25 février 2025 à 09h45 au 25 mars 2025 à 17h30 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir du **lundi au jeudi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30** et le **vendredi 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30**.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en mairie service Urbanisme et Foncier (4^{ème} étage) et sur le site internet de la Ville www.dignelesbains.fr onglet « mairie » puis « urbanisme ».

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet, adressées par écrit à Madame la commissaire enquêteur du projet de création d'un crématorium, commune de Digne-les-Bains, Hôtel de Ville – service Urbanisme et Foncier – 1 boulevard Martin Riet – 04200 Digne-les-Bains avec la mention (NE PAS OUVRIRE) et par courrier électronique à l'adresse

enquetepublique.crematorium@dignelesbains.fr

Madame la commissaire enquêteur se rendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, orales ou écrites, en mairie de Digne-les-Bains – service urbanisme et foncier – 4^{ème} étage, les jours et heures suivants :

Mardi	25	février	2025	de	09h45	à	11h45
Vendredi	07	mars	2025	de	13h30	à	17h30
Lundi	11	mars	2025	de	09h45	à	11h45
Mardi	25	mars	2025	de	13h30	à	17h30



Je constate qu'une deuxième affiche en tous points identiques est installée en bordure de l'Avenue de Verdun à son intersection avec le chemin du Hameau des Hautes Sièyes.



Je me suis ensuite transporté Avenue de Saint Véran où une affiche identique est fixée sur un pylône EDF à droite du deuxième accès au stade.





Je me suis enfin rendu Avenue du Souvenir Français, où en bordure de cette avenue une affiche identique a été mise en place à hauteur du cimetière municipal.



Ces quatre affiches sont parfaitement visibles et lisibles depuis la voie publique.

Et ce jour 7 Février 2025, je me suis rendu devant l'entrée principale de la Mairie de DIGNE LES BAINS, où se trouve le panneau d'affichage officiel. Je constate qu'une affiche identique aux quatre autres y a été apposée.





Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit et qui a été contresigné par Me Christophe NEYROUD.

Christophe NEYROUD

Georges-Eric GUIGOU





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DIGNE-LES-BAINS RELATIVE AU PROJET DE CRÉATION D'UN CRÉMATORIUM

Par arrêté municipal n°2025-93 du 28 janvier 2025, le maire de la Ville de Digne-les-Bains a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de création d'un crématorium sur la commune de Digne-les-Bains.

Par décision du 4 juillet 2024, la DREAL a soumis le projet de création d'un crématorium à évaluation environnementale, et par conséquent, à la réalisation d'une étude d'impact.

A cet effet, a été désignée par le Tribunal Administratif de Marseille, Madame Françoise BROILLIARD en qualité de commissaire enquêtrice.

L'enquête aura lieu en mairie de Digne-les-Bains – service urbanisme et foncier - 4^{ème} étage, du **mardi 25 février 2025 à 08h45 au 25 mars 2025 à 17h30 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir du **lundi au jeudi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.**

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en mairie service Urbanisme et Foncier (4^{ème} étage) et sur le site internet de la Ville www.dignelesbains.fr onglets « **mairie** » puis « **urbanisme** ».

Les observations et propositions pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet, adressées par écrit à Madame la commissaire enquêtrice du projet de création d'un crématorium, commune de Digne-les-Bains, Hôtel de Ville - service Urbanisme et Foncier – 1 boulevard Martin Bret – 04000 Digne-les-Bains avec la mention (NE PAS OUVRIR) et par courrier électronique à l'adresse

enquetepublique.crematorium@dignelesbains.fr.

Madame la commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, écrites ou orales, en mairie de Digne-les-Bains – service urbanisme et foncier - 4^{ème} étage, les jours et heures suivants :

-	Mardi	25	février	2025	de	08h45	à	11h45
-	Vendredi	07	mars	2025	de	13h30	à	17h30
-	Lundi	17	mars	2025	de	08h45	à	11h45
-	Mardi	25	mars	2025	de	13h30	à	17h30

